

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 15
Présents 14
Votants..... 15
Pour 15 Contre : -
Abstention -

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2022/40
Séance du 02 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 02 décembre à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de Jourgnac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis THOMASSON, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 24 novembre 2022.

Présents : M. Francis THOMASSON, Mme Marie-Pascale FRUGIER, M. Pascal GAYOU, Mme Anne-Sophie UIJTTEWAAL, M. Stéphane FAROUT, M. Michel RENAULT, M. Alain MAURIN, Mme Marie-Laure LAVERGNE, Mme Sabine LOTTE, Mme Elodie CHOQUET, M. Gaëtan GOUMILLOUX, M. Laurent BLANCHER, Mme Magalie FAUCHER, M. Robert DESBORDES.

Absente excusée : Mme Cindy BERNARD (a donné pouvoir à M. Pascal GAYOU).

Mme Anne-Sophie UIJTTEWAAL a été élue secrétaire.

**OBJET : ÉLECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE VOIRIE DE NEXON**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (article L.5721-2),
Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de Voirie de Nexon,
Suite à la démission de M. Julien DAGRON de ses fonctions de conseiller municipal,

Monsieur le Maire informe que la commune doit élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Il propose d'élire un délégué titulaire afin de remplacer le conseiller démissionnaire.

Le conseil ayant procédé à cette désignation au scrutin public, sont désignés pour représenter la commune de JOURGNAC, au Syndicat Intercommunal de Voirie de Nexon :

- Délégués titulaires : MM. Alain MAURIN, **Robert DESBORDES**
- Délégués suppléants : MM. Stéphane FAROUT, Laurent BLANCHER

Fait et délibéré à Jourgnac, le 02 décembre 2022.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,



Francis THOMASSON

Acte rendu exécutoire après envoi en
Préfecture le : 06/12/2022
Publication le : 06/12/2022